

## Perceptions et représentations de l'espace à travers les analyses archéobotaniques

Claire Delhon, Fanny Moutarde, Margareta Tengberg et Stéphanie Thiébault

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/etudesrurales/8030>

DOI : 10.4000/etudesrurales.8030

ISSN : 1777-537X

### Éditeur

Éditions de l'EHESS

### Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2003

Pagination : 285-294

### Référence électronique

Claire Delhon, Fanny Moutarde, Margareta Tengberg et Stéphanie Thiébault, « Perceptions et représentations de l'espace à travers les analyses archéobotaniques », *Études rurales* [En ligne], 167-168 | 2003, mis en ligne le 01 janvier 2005, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/etudesrurales/8030> ; DOI : 10.4000/etudesrurales.8030

---

Cet article est disponible en ligne à l'adresse :

[http://www.cairn.info/article.php?ID\\_REVUE=ETRU&ID\\_NUMPUBLIE=ETRU\\_167&ID\\_ARTICLE=ETRU\\_167\\_0285](http://www.cairn.info/article.php?ID_REVUE=ETRU&ID_NUMPUBLIE=ETRU_167&ID_ARTICLE=ETRU_167_0285)

---

## Perceptions et représentations de l'espace à travers les analyses archéobotaniques

par Claire DELHON, Fanny MOUTARDE, Margareta TENGBERG et Stéphanie THIÉBAULT

| Éditions de l'EHESS | *Études rurales*

2003/3-4 - N° 167-168

ISSN 0014-2182 | ISBN 2-7132-1808-X | pages 285 à 294

---

Pour citer cet article :

—Delhon C., Moutarde F., Tengberg M. et Thiébault S., Perceptions et représentations de l'espace à travers les analyses archéobotaniques, *Études rurales* 2003/ 3-4, N° 167-168, p. 285-294.

---

Distribution électronique Cairn pour les Éditions de l'EHESS.

© Éditions de l'EHESS. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

# PERCEPTIONS ET REPRÉSENTATIONS DE L'ESPACE À TRAVERS LES ANALYSES ARCHÉOBOTANIQUES

Claire Delhon, Fanny Moutarde,  
Margareta Tengberg et Stéphanie Thiébault

**S**UR LA PLUPART des sites archéologiques, du Paléolithique aux périodes historiques, sont conservés des restes végétaux (bois, graines, fruits, pollens, phytolithes...). Ces restes, une fois identifiés, nous renseignent sur l'économie végétale des habitants du site, qu'elle soit fondée sur la cueillette ou sur l'agriculture ; ils reflètent également l'environnement dans lequel ont été prélevées les diverses ressources végétales. Ainsi les disciplines archéobotaniques permettent une reconstitution de l'espace exploité par l'homme, notamment pour les périodes anciennes qui ne livrent ni sources écrites, ni cartes, ni cadastres... Parmi ces disciplines, la carpologie\* et l'anthracologie\*, dont le matériel est directement produit et/ou récolté par l'homme, témoignent plus particulièrement d'une pratique de l'espace.

Cette contribution a pour but de présenter les fondements des raisonnements employés en archéobotanique pour l'interprétation des données, de montrer de quelle façon les groupements végétaux identifiés sont situés dans l'espace et d'initier une discussion sur la validité de ces propositions et des schémas mentaux qui les sous-tendent.

## Démarche

Toute étude archéobotanique a comme point de départ l'identification taxinomique à partir de l'observation macro- et microscopique des restes végétaux trouvés sur des sites archéologiques ou dans des séquences « naturelles » proches. Grâce au développement des techniques microscopiques on peut aujourd'hui obtenir une grande précision dans l'identification qui atteint la plupart du temps le niveau du genre (le pin, *Pinus*) ou de l'espèce (le pin sylvestre, *Pinus sylvestris* ; le pin d'Alep, *Pinus halepensis*...).

En anthracologie, on attribue aux taxons ligneux reconnus des exigences écologiques semblables à celles de leurs homologues actuels. Les taxons sont regroupés en associations végétales selon les affinités que leur reconnaît la phytosociologie (ainsi le chêne à feuillage caduc et le hêtre déterminent la chênaie-hêtraie sur sol bien drainé du nord de la France ; le chêne vert, le buis et le lentisque caractérisent la garrigue méditerranéenne sur sol calcaire). Certaines de ces associations sont caractéristiques d'un étage bioclimatique (méditerranéen, collinéen, montagnard...). L'étagement de la végétation dépend essentiellement de la température et suit un gradient à la fois altitudinal et latitudinal [Ozenda 1964, 1994]. Même si l'ordre de succession de ces étages est constant au cours du temps, leurs limites supérieures et inférieures peuvent varier sous l'influence des facteurs climatiques et/ou anthropiques.

D'autres associations sont inféodées à des milieux particuliers, naturels (bord de rivière, littoral...) ou cultivés (verger, oasis, palmeraie...).

\* Se reporter au glossaire page 295.

La validité paléoécologique de l'anthracologie est fondée notamment sur la diversité des essences identifiées parmi les échantillons étudiés (richesse taxinomique), sur la similitude entre les analyses réalisées, pour des périodes contemporaines, sur des sites différents (reproductibilité des résultats) et sur la cohérence des proportions entre espèces dans les associations passées et actuelles [Chabal 1994].

La carpologie, elle, traite davantage des espèces consommées dont elle définit le statut (sauvage ou cultivé). Elle contribue à appréhender les processus de domestication sur le très long terme (depuis la cueillette jusqu'aux OGM). Elle fournit des informations sur les types et les modes de production agricole à travers le temps et l'espace. Elle permet enfin d'individualiser la présence d'un espace agricole au sein d'un territoire exploité par les sociétés.

### **Ancrage dans l'espace**

Après avoir reconnu les formations végétales, le chercheur se doit d'en proposer une représentation dans l'espace. Pour cela il ne dispose que des caractéristiques physiques (actuelles et passées dans le meilleur des cas) du site et de ses environs. De facto, la gageure consiste à identifier les lieux potentiels d'exploitation et les modes de gestion du milieu végétal. Afin de cerner la réalité du territoire d'un site, on avance des hypothèses de *site catchment*\* à partir des habitats, en vue d'évaluer et de délimiter les surfaces destinées aux activités de subsistance. Les observations, ethnologiques principalement, nous apprennent que le rayon d'exploitation varie souvent entre 5 et 10 kilomètres autour du site, ce qui correspond à une journée de marche [Geddes 1987; Vita Finzi et Higgs 1970].

Certaines associations sont ancrées dans l'espace et par conséquent faciles à replacer dans le milieu physique. Tel est le cas, entre autres, des espèces de ripisylve (peuplier, saule et aulne) qui peuplent le bord des cours d'eau.

D'autres groupements végétaux ont des exigences tout aussi précises mais polyfactorielles (édaphiques, climatiques, topographiques...); il en résulte qu'ils sont moins strictement délimités dans l'espace car leurs aires de répartition sont beaucoup plus vastes. Ainsi, les pineraies à *Pinus sylvestris* sont à la fois des formations préforestières de sols pauvres et secs en plaine et des groupements montagnards caractéristiques.

Les représentations que l'on se fait de l'espace diffèrent aussi selon que l'on a affaire à des gisements en grotte, sous-abri ou en plein air.

### **Les gisements en grotte ou sous-abri**

Il apparaît que dans les gisements en grotte c'est souvent une vision verticale de l'espace qui est proposée. Ce dernier est généralement divisé en plusieurs niveaux superposés qui correspondent à chacune des associations végétales identifiées.

Prenons l'exemple de la grotte de Balme-Rousse et des abris de Coufin 1 et 2, tous trois situés dans le cirque de Choranche (Isère). Sur la façade occidentale du massif du Vercors, le cirque surplombe la vallée de la Bourne en amont de Pont-en-Royans. D'une hauteur de 300 mètres environ la paroi calcaire s'élève au-dessus d'un important éboulis de pente (photo 1 p. 287). À partir de l'analyse anthracologique de ces trois gisements on propose une spatialisation de la végétation sur un versant qui s'étend de la vallée de la Bourne au plateau de

Photo 1. Vue du cirque de Choranche (Isère)  
depuis la grotte de Balme-Rousse



© J.-L. Vernet 1998

Photo 2. Vue générale de la vallée de la Kech  
à partir du site de Miri Qalat (Makran pakistanais)



© M. Tengberg 1998

Presles, du Mésolithique ancien au Moyen Âge (fig. 1 ci-contre). Ainsi au Mésolithique ancien le pin sylvestre (*Pinus sylvestris*) prédomine sur la presque totalité du versant. Il est remplacé, aux alentours de 8000 BP, par le chêne à feuillage caduc. Une végétation hygrophile s'installe au bord de la rivière alors que le genévrier (*Juniperus communis*), moins exigeant, pourrait croître au sommet des falaises, le frêne pouvant aussi être localisé sur le plateau, très bien drainé. Au Néolithique, à la faveur peut-être d'un climat plus frais et plus humide et en raison d'une plus forte pression anthropique, la chênaie disparaît et est remplacée par une formation dominée par l'if (*Taxus baccata*); le hêtre (*Fagus sylvatica*) est aussi présent. Enfin, au cours de l'Antiquité et du Moyen Âge, l'action de l'homme aboutit à un changement complet de la végétation, les essences préforestières comme le buis (*Buxus sempervirens*), le noisetier (*Corylus avellana*) et le genévrier colonisent à nouveau l'espace libéré par les défrichements et les mises en culture [Thiébault 1999].

### Les gisements de plein air

Dans le cas des gisements de plein air il s'agit davantage d'une vision horizontale et concentrique. Un premier exemple nous est donné par les sites protohistoriques de Miri Qalat et Shahi Tump (c. 4000-2000 BC) localisés dans la vallée de la Kech (photo 2 p. 287), dans le Makran pakistanais [Tengberg 1998; Tengberg et Thiébault 2003]. L'analyse carpologique a mis en évidence une économie essentiellement fondée sur la culture extensive de céréales (orge et blé). Ces céréales, dépendantes de la crue annuelle de la Kech, étaient cultivées sur les

alluvions fertiles du fond de la vallée, non loin du lit de la rivière (fig. 2 ci-contre). Celle-ci était bordée par des ripisylves dont les composants ligneux ont été identifiés par l'anthracologie (*Dalbergia sissoo*, *Populus euphratica*, *Tamarix* sp.). Les sols mieux drainés, à quelque distance de la rivière, étaient caractérisés par des formations arborées ouvertes comportant majoritairement des légumineuses (*Prosopis cineraria*, *Acacia* sp.) et le jujubier (*Ziziphus* sp.).

Un autre exemple est celui de Giribaldi. Ce site est localisé dans la ville de Nice, sur la bordure méridionale du plateau de Cimiez, à 1,8 kilomètre de la mer et 500 mètres à l'ouest du Paillon, dans l'étage bioclimatique actuel du méditerranéen inférieur. Le gisement a été fouillé en sauvetage par D. Binder et son équipe qui ont mis au jour un ensemble très riche en vestiges du Néolithique moyen. À Giribaldi le diagramme anthracologique révèle la dynamique végétale suivante : les niveaux inférieurs G5 témoignent d'une végétation dans laquelle les représentations des essences de la chênaie caducifoliée et de la ripisylve prédominent avec l'olivier ; ces essences diminuent dans les niveaux intermédiaires G4b alors que les courbes du pin d'Alep, de l'arbousier et du chêne vert finissent par l'emporter dans les niveaux supérieurs G4a.

Notre hypothèse (fig. 3 p. 291) suggère qu'au début de l'occupation du site, les récoltes s'effectuaient principalement là où se développaient d'une part l'oléastre (1), d'autre part la ripisylve (1\*) et, occasionnellement, la chênaie caducifoliée (3). Lors des installations postérieures, le pin d'Alep et l'arbousier se substituent à l'olivier (1) qui, en butte à une forte

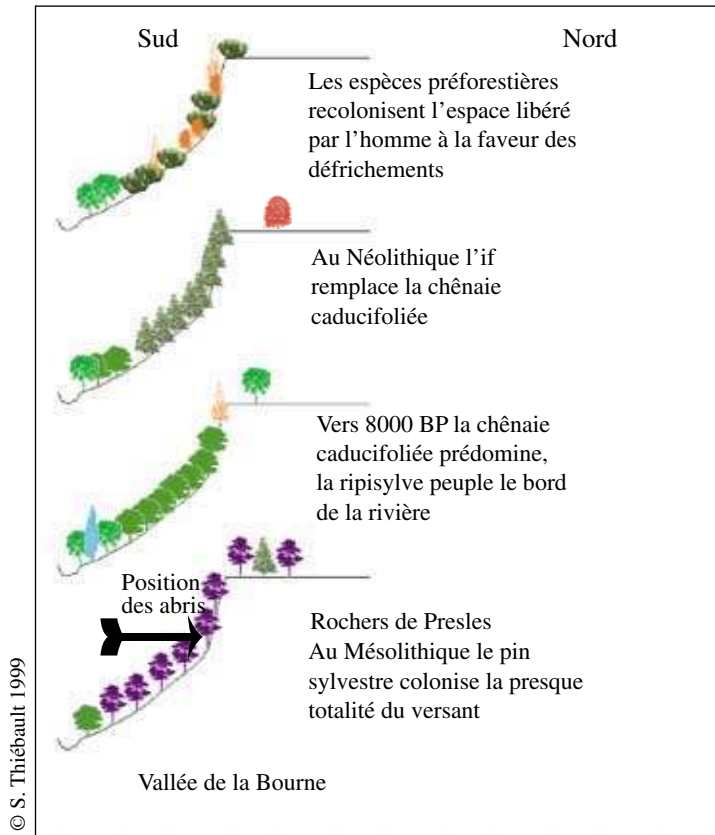


Fig. 1. Reconstitution de la végétation de la vallée de la Bourne aux Rochers de Presles au cours de l'Holocène d'après les résultats de l'analyse anthracologique

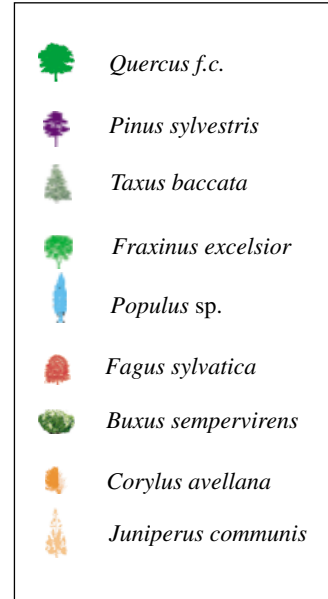
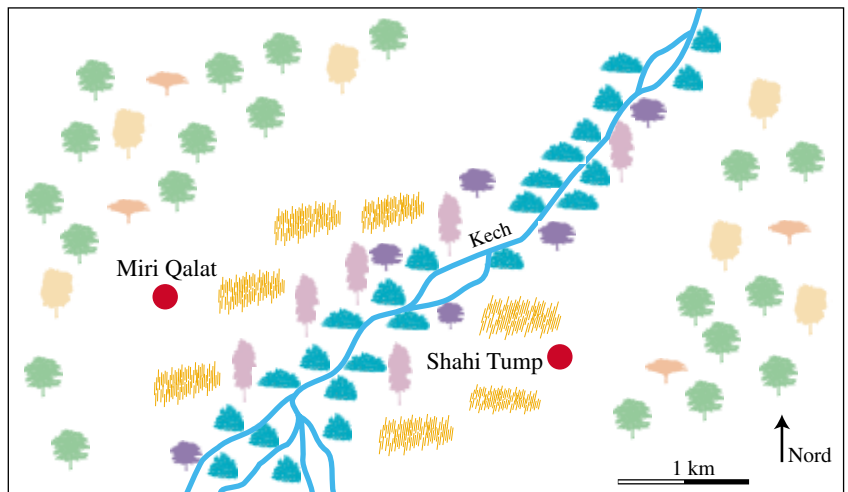
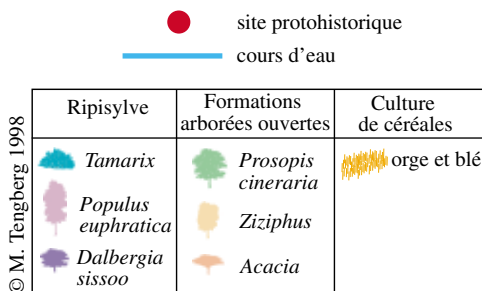


Fig. 2. Représentation schématique du paysage végétal dans la vallée de la Kech (Makran, Pakistan) à l'époque protohistorique (c. 4000-2000 BC)



exploitation, régresse. La chênaie caducifoliée est, dans un premier temps (G4b), davantage exploitée (2) ; la ripisylve ne l'est plus que de loin en loin (3). À la fin de l'occupation, les oliviers laissent la place à une végétation ouverte de pins d'Alep et d'arbousiers avec des Fabacées (1) attestant l'intense utilisation du milieu par l'homme ; ripisylve (3) et chênaie (3\*) ne sont plus que fortuitement fréquentées pour la collecte du bois.

Nous aurions ainsi affaire à la substitution d'une végétation climacique exploitée, l'oléastre, par une végétation régressive à espèces pionnières (type « matorral » à pin d'Alep et arbousier) exploitée tout autour du site [Thiébault *et al.* 2004].

### Les gisements hors site archéologique

Dans le cas des gisements hors site archéologique (fig. 4 p. 291), la restitution de l'environnement végétal dépend tout d'abord de la nature du dépôt étudié [Berger et Thiébault 2002 ; Delhon 2002]. En position primaire, c'est-à-dire quand le sédiment et les restes qu'il contient n'ont pas subi de transport notable (paléosol), c'est la végétation qui poussait à l'endroit même du prélèvement qui a été enregistrée. En revanche, lorsque les vestiges sont extraits de sédiments alluviaux ou colluviaux, ils reflètent la végétation de tout le bassin-versant en amont du prélèvement. La distribution de la végétation se fait alors à la fois en suivant l'étagement altitudinal (cf. site en grotte) et en suivant l'ossature que constitue l'hydrosystème. Les espèces de ripisylves sont placées au bord des cours d'eau, puis les autres associations végétales se distribuent sur les versants selon leurs caractéristiques écologiques.

### La validité des reconstitutions dans l'espace confrontée aux schémas mentaux

À travers des schémas mentaux prédéterminés l'interprétation des résultats fait coïncider des associations végétales connues avec un milieu physique précis, issu des observations actuelles. Ainsi les champs cultivés sont aujourd'hui toujours rectangulaires...

Un certain nombre de biais limitent notre compréhension de l'espace tel qu'on peut l'appréhender par l'étude de restes archéobotaniques. Ces derniers ne nous donnent pas accès aux anciens systèmes socioculturels qui régissent l'espace selon des règles de partage, de gestion des ressources, de prestige et de tabous. L'absence d'un taxon dans le spectre anthracologique d'un site ne signifie pas forcément son absence réelle dans l'environnement passé du site. Elle peut découler de l'interdiction de couper précisément telle essence ligneuse pour des raisons religieuses (arbre sacré), commerciales (l'olivier protégé pour ses olives), sanitaires (toxicité de l'if). De même joue le statut économique des sites : un site littoral spécialisé dans la pêche ne livrera pas nécessairement des restes de céréales, ce qui n'implique pas qu'il était loin d'une zone de mise en culture.

En outre, nous raisonnons au moyen de schémas mentaux qui orientent notre représentation spatiale du passé. Le premier est celui de la loi du moindre effort qui nous vient tout droit des études ethnologiques menées sur les chasseurs-cueilleurs [Dufraisse 2002 ; Salhins 1972 ; Shackelton et Prins 1992]. Elle part du principe que les sociétés tendent à privilégier les ressources demandant le moins d'effort ou de temps. Mais dans le cas des sociétés du passé non documentées, ce qui nous semble



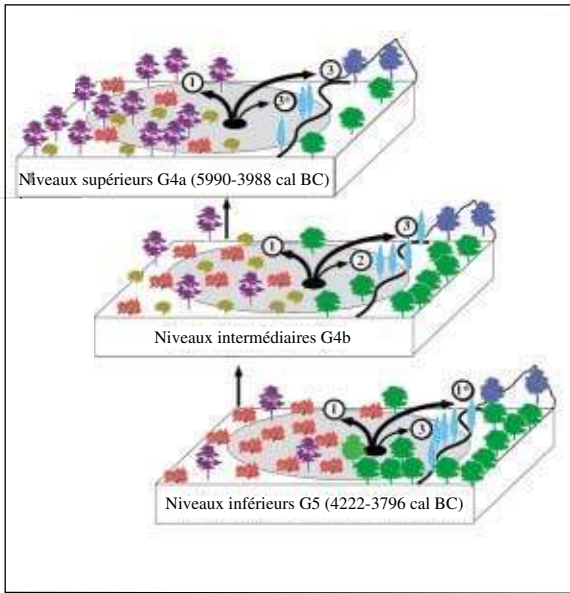


Fig. 3. Représentation schématique des aires d'exploitation potentielle des ligneux autour du site de Giribaldi (Nice), au cours du Néolithique moyen

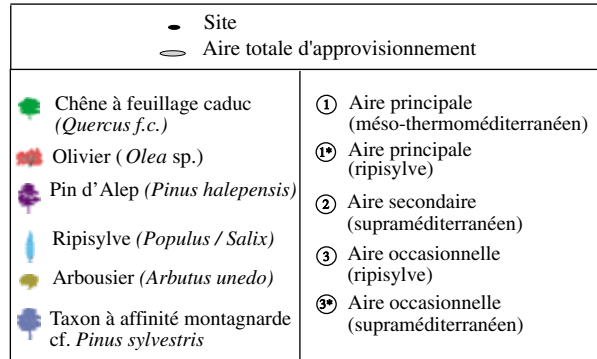
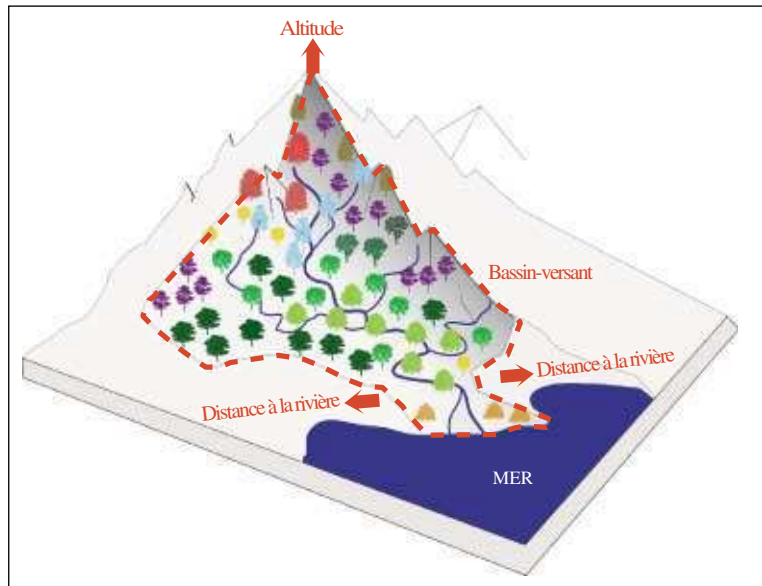


Fig. 4. Exemple de restitution de la végétation d'un bassin-versant à partir des résultats d'analyses paléobotaniques hors site archéologique



Formations ripicoles
<i>Fraxinus excelsior</i> (frêne)
<u>de plaine</u>
<i>Salix</i> type <i>purpurea</i> (saule)
<u>collinéennes à montagnardes</u>
<i>Betula pubescens</i> (bouleau)

Formations forestières collinéennes
<u>sur sols profonds</u>
<i>Quercus</i> caducifolié (chêne à feuillage caduc)
<i>Ulmus minor</i> (orme champêtre)
<u>sur sols secs et/ou dégradés</u>
<i>Pinus sylvestris</i> (pin sylvestre)

Formations forestières montagnardes
<i>Pinus sylvestris</i> (pin sylvestre)
<i>Ilex aquifolium</i> (houx)
<i>Fagus sylvatica</i> (hêtre)

Formations collinéennes héliophiles
<i>Sorbus</i> sp. (sorbier)
<i>Fraxinus excelsior</i> (frêne)
Formations littorales halophiles
<i>Tamarix</i> sp. (tamaris)

une évidence ne prend pas en compte le fait qu'il pût y avoir d'autres systèmes de pensée et d'organisation sociale. Nous pensons souvent, pour les périodes les plus anciennes, que les espèces végétales retrouvées sur les sites sont issues de l'exploitation du milieu proche; alors que pour des périodes plus récentes nous admettons aisément que ces récoltes puissent s'effectuer à des distances de plus en plus grandes.

Un autre schéma mental est celui de l'organisation concentrique de l'espace autour des sites. On a tendance à imaginer un premier cercle de terres cultivées autour de l'habitat, suivi d'un deuxième cercle de végétation destiné à fournir les matières premières nécessaires à la construction, à l'approvisionnement en combustible, ou à servir de réserve cynégétique. Or cette représentation de l'organisation des ressources ne tient pas compte des systèmes sociaux et de territorialité qui ont pu polariser l'espace du site (cf. *supra* l'exemple du Makran pakistanais).

Généralement les restes végétaux retrouvés sur les sites appartiennent à des groupements forestiers d'exigences écologiques comparables ou ne différant que par un petit nombre de facteurs. Il en est ainsi de la chênaie méditerranéenne sempervirente et des formations à pin d'Alep, qui sont potentiellement interchangeables. Impossible alors de replacer strictement ces différents éléments dans l'espace physique en fonction de critères altitudinaux, édaphiques ou d'exigence hydrique.

Le concept de mosaïque\*, issu de l'écologie végétale, est d'un grand secours à l'archéobotaniste. Il lui permet de décrire une certaine diversité du milieu végétal et de contourner le problème de la localisation exacte des groupe-

ments phytosociologiques. Dans un paysage en mosaïque, on suppose que plusieurs groupements végétaux occupant chacun de faibles superficies se côtoient dans des zones écologiquement équivalentes et à des distances comparables du site archéologique, sans que l'on soit toutefois en mesure de les situer précisément en un point de l'espace.

La mosaïque de végétation sera d'autant plus marquée que les conditions topographiques et édaphiques seront variées. En effet, elles permettent à plusieurs formations végétales d'être concurrentielles sur de petites surfaces (ainsi de fortes pentes favorisent les espèces à système racinaire pivotant à proximité de zones moins escarpées où les essences à racines superficielles dominent). On considère aussi que la pression anthropique est un facteur d'augmentation de l'hétérogénéité de la végétation et parfois même de la biodiversité (comme cela est souvent observé dans les niveaux d'occupation néolithiques). Ainsi, l'ouverture des espaces forestiers crée des zones de lisières où des formations plus héliophiles (nécessitant beaucoup de lumière) peuvent se développer; l'usage du feu profite aux espèces pyrophiles (dont le développement, et en particulier la germination, est favorisé par le feu); les modes de gestion de la forêt et les pratiques agro-sylvo-pastorales suscitent l'expansion d'espèces marginales à côté des espèces naturellement plus compétitives. Tel le chêne vert qui, rejetant mieux de souche que d'autres espèces ligneuses, s'est propagé en région méditerranéenne sur toute la zone du chêne pubescent à partir du Néolithique moyen; des messicoles et des espèces de friches dont la représentation dans le paysage végétal dépend directement des pratiques agricoles; ou des

formations à petits ligneux épineux ou aromatiques (genévrier, thym, genêt...) qui sont le résultat d'une forte pression du pâturage.

Le terme de mosaïque, très pratique pour décrire l'hétérogénéité d'une végétation morcelée, ne permet cependant pas de véritable ancrage dans l'espace car il ne comporte aucune indication sur la taille exacte, la localisation précise, le nombre, la proximité ou la forme des parcelles occupées par chaque communauté végétale.

En définitive, cette tentative de perception et de représentation de l'espace à partir des

analyses anthracologiques et carpologiques montre combien nos données restent floues malgré leur nombre et leur précision et ne peuvent prétendre fournir une image exacte des environnements du passé. S'ajoute à cela le poids des schémas mentaux hérités de l'histoire personnelle de chacun et de celle de la discipline. Il s'agit, dorénavant, de mieux tenir compte de ces limites et de savoir les surmonter. Nous pourrions alors affiner les reconstitutions proposées, auxquelles il faut, bien entendu, inclure les résultats des autres disciplines.

## Bibliographie

**Berger, J.-F. et S. Thiébault** — 2002, « The Study and Significance of Charcoal as an Indicator of Ancient Fires. An Application to the Middle Rhone Valley (France) », in S. Thiébault ed., *Charcoal Analysis. Methodological Approaches, Palaeoecological Results and Wood Uses*. Proceedings of the Second International Meeting of Anthracology, BAR International Series 1063 : 25-41.

**Chabal, L.** — 1994, « Apports de l'anthracologie à la connaissance des paysages passés : performances et limites », *Histoire et Mesure* IX (3/4) : 317-338.

**Delhon, C.** — 2002, « Phytolith and Pedoanthracological Analysis of a Holocene Pedosedimentary Sequence from the Middle Rhone Valley (France) », in S. Thiébault ed., *Charcoal Analysis. Methodological Approaches, Palaeoecological Results and Wood Uses*. Proceedings of the Second International Meeting of Anthracology, BAR International Series 1063 : 169-178.

**Dufraisse, A.** — 2002, « Les habitats littoraux néolithiques des lacs de Chalain et Clairvaux (Jura, France). Collecte du bois de feu, gestion de l'espace forestier et

impact sur le couvert arboréen entre 3700 et 2500 av. J.-C. Analyses anthracologiques ». Thèse de doctorat. Université de Franche-Comté.

**Geddes, D.** — 1987, « Subsistance et habitat du Mésolithique final au Néolithique moyen dans le bassin de l'Aude (France) », in J. Guilaine et al. eds., *Premières communautés paysannes en Méditerranée occidentale*. Montpellier, CNRS : 201-207.

**Ozenda, P.** — 1964, *Biogéographie végétale*. Paris, Douin. — 1994, *La végétation du continent européen*. Lausanne, Delachaux et Niestlé.

**Salhins, M.** — 1972, *Stone Age Economics*. Chicago, Aldine.

**Shackelton, C.M. et F. Prins** — 1992, « Charcoal Analysis and the "Principe of Least Effort". A Conceptual Model », *Journal of Archaeological Science* 19 : 631-637.

**Tengberg, M.** — 1998, « Paléoenvironnements et économie végétale en milieu aride. Recherches archéobotaniques dans la région du Golfe arabo-persique et dans le Makran pakistanais (IV<sup>e</sup> millénaire av. notre ère - 1<sup>er</sup> millénaire de notre ère) ». Thèse. Université de Montpellier II.

**Tengberg, M. et S. Thiébault** — 2003, « Vegetation History and Wood Exploitation in Pakistani Baluchistan from the Neolithic to the Harappan Period », in S. Weber et B. Belcher eds., *Ethnobiology and the Indus Civilization : An Interdisciplinary Approach to Subsistence, Environment and Change*.

**Thiébault, S.** — 1999, « Dynamique des paysages et intervention humaine, du Tardiglaciaire à l'Holocène, de la Méditerranée aux Préalpes sud-occidentales – apport de l'analyse anthracologique ». Habilitation à

diriger des recherches, rapport de synthèse. Université Paris I.

**Thiébault, S., J.-F. Terral et P. Marinval** — 2004 (sous presse), « Gestion et exploitation d'un territoire au Néolithique. Le cas de Giribaldi. L'apport des macrorestes végétaux ». xxv<sup>e</sup> Congrès préhistorique français.

**Vita Finzi, C. et E.S. Higgs** — 1970, « Prehistoric Economy in the Mount Carmel Area of Palestine, Site Catchment Analysis », *PPS* 36 : 1-37.

### Résumé

Claire Delhon, Fanny Moutarde, Margareta Tengberg et Stéphanie Thiébault, *Perceptions et représentations de l'espace à travers les analyses archéobotaniques*

Cette contribution montre à travers quatre exemples comment une liste floristique obtenue par l'identification de macrorestes peut être interprétée en termes de lieux d'exploitation et de modes de gestion, suivant que l'on a affaire à des sites archéologiques en grotte, en plein air, ou à des séquences naturelles. Dans les premier et dernier cas, une vision verticale de l'espace prévaut (étagement des formations végétales des plus hygrophiles dans la vallée vers les plus montagnardes sur les hauteurs), alors que dans le cas de sites de plein air on opte pour une représentation concentrique des zones d'approvisionnement. Les groupements végétaux sont ainsi replacés dans l'espace physique en fonction non seulement de leurs exigences écologiques, mais aussi de schémas mentaux préétablis. Cette représentation reste toutefois biaisée par notre méconnaissance des systèmes socioculturels régissant la récolte des végétaux (gestion des ressources, partages, tabous, territorialité...).

### Abstract

Claire Delhon, Fanny Moutarde, Margareta Tengberg et Stéphanie Thiébault, *Perceptions and Conceptions of Space through Archeobotanical Analyses*

Four examples serve to show how a list of plants obtained by identifying macroremains can be interpreted in terms of places of exploitation and modes of management, depending on whether they come from archeological sites in- or outside caves, or on natural sequences. In the first and last cases, a vertical vision of space prevails, with plant forms on terraces from the most hygrophilous in valleys up to highland areas. In the case of sites outside caves, space can be seen as concentric provisioning zones. Plant groups are thus situated in physical space as a function not just of their ecological requirements but also of preestablished mental schemata. This conception is, however, biased by our lack of knowledge about the sociocultural systems that govern harvesting (resource management, redistribution of yields, taboos, territoriality...).